

plein salaire, bien qu'il ne donnât jamais plus de quarante-huit heures de travail par semaine. Je n'ai rien à dire contre le contremaître dans les circonstances, car il ne pouvait faire mieux. Cela se passait en octobre et novembre. J'ai dit au ministre des Travaux publics que c'était là une manière très singulière de dépenser l'argent. Si le département entreprend de faire exécuter quelques travaux le long du littoral, après le mois de septembre, il n'en retirera certainement aucun bénéfice. Il en serait autrement, s'il autorisait le contremaître à commencer les travaux très à bonne heure. Mais les arbres n'ont pas encore été abattus.

M. DAVIDSON: Mon collègue me permettra-t-il...

M. CHISHOLM (Inverness): Non, je n'ai pas encore fini; que mon collègue prenne patience. Quant aux ouvrages auxquels ce crédit est destiné, si le ministre veut nous donner l'assurance qu'on va en commencer immédiatement l'exécution, je lui mentionnerai plusieurs dépenses dont il pourrait retirer avantage. Mais je prévois que cela ne pourra se faire. Le ministère des Travaux publics n'est pas organisé dans des conditions à lui permettre d'exécuter ces travaux avant le mois d'octobre. S'il ne peut mettre les ouvriers à la besogne avant le mois d'octobre, c'est un crime de dépenser les deniers publics à cet endroit.

M. DAVIDSON: L'honorable député est-il d'avis qu'il faudrait rayer les crédits destinés au comté d'Inverness?

M. CHISHOLM (Inverness): Mon collègue se croit très habile en parlant ainsi. Depuis cinq ans, j'insiste, chaque année, pour qu'on fasse les dépenses indispensables à la conservation des ouvrages publics du comté d'Inverness. Si le Gouvernement eût suivi mon conseil, la dépense aurait été diminuée dans les 20 p. 100. Il m'importe assez peu que le budget comprenne ou ne comprenne pas ces crédits, si le ministre ne me donne pas l'assurance qu'on va les utiliser; car, le Parlement se réunira, à nouveau, au cours de l'hiver prochain, et je me préoccupe fort peu de voir figurer ces crédits au budget supplémentaire qui nous est maintenant soumis ou à celui dont nous devons nous occuper à la prochaine session du Parlement. Mais que mon collègue ne me pense assez naïf pour demander qu'on biffe aucun de ces crédits. Il y a déjà cinq ans que je ne cesse de demander qu'on répare ces ouvrages au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir.

M. DAVIDSON: L'honorable député me reproche de jouer au plus fin, parce que je

[M. A. W. Chisholm.]

lui ai demandé de répondre à une question franche et honnête. J'espère que je n'ai rien dit de nature à laisser croire que je suis rempli de moi-même, ou que je me tiens pour particulièrement habile. Je suis porté à croire qu'on peut à bon droit conclure que lorsque des crédits sont mentionnés dans le budget supplémentaire et qu'un honorable député qui garde habituellement le silence, se lève pour protester, celui-ci désire que l'on biffe ces crédits. C'est la seule conclusion que je puisse tirer, et sa réponse, je le crains, n'est pas de nature à m'éclairer. Si les honorables membres de la gauche n'avaient pas tellement accaparé le temps des séances du Parlement, et s'ils avaient permis que la besogne s'expédiait plus rapidement, ces crédits auraient été adoptés il y a déjà plusieurs mois, et le département aurait eu l'argent à sa disposition pour commencer les travaux dès le premier mois de l'été. Mais je ne puis tomber d'accord avec l'honorable député lorsqu'il dit qu'il n'est pas pratique de dépenser de l'argent, cet automne. Octobre est un des mois tout désigné pour l'utilisation d'un tel crédit. L'honorable député semble être courroucé de ce qu'on a pas pourvu à certaines dépenses et, pourtant, dès que ces crédits figurent au budget supplémentaire, le voisin de l'honorable député proteste. Je puis comprendre pourquoi le Gouvernement montre une certaine hésitation à faire des dépenses dans la Nouvelle-Ecosse, quand les députés du comté intéressé sont eux-mêmes les premiers à protester là contre. Nous en avons eu un exemple, cet après-midi. Le budget supplémentaire contient un crédit destiné au comté de Cap-Breton et l'honorable représentant de cette division électorale s'est empressé de protester contre cette dépense. Puis, lorsque nous en arrivons à un crédit qu'on doit dépenser dans le comté d'Inverness, nous entendons le représentant junior d'Halifax (M. Maclean) protester avec véhémence contre l'insertion d'un crédit semblable au budget supplémentaire en aucun temps durant la guerre. Ces honorables députés peuvent difficilement espérer que le Gouvernement se montre très généreux, lorsque toute initiative de sa part rencontre autant d'opposition chez ces honorables membres de la gauche. Si l'honorable député d'Inverness désire sincèrement que l'on dépense de l'argent, dans son comté, pour les travaux de réparation dont les besoins se font sentir, il lui incombe, me semble-t-il, de cesser de critiquer les dépenses.

M. CHISHOLM (Inverness): Je ne veux pas que mon collègue (M. Davidson) donne l'impression que je m'oppose à ces crédits.